



École de Nutrition Holistique
nourrir le corps, l'âme et l'esprit

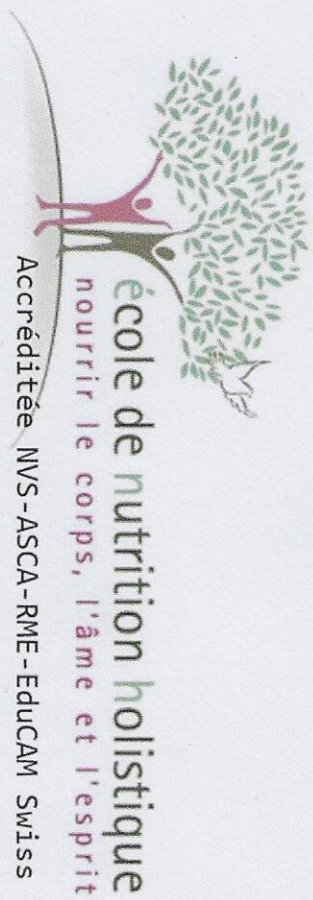
CERTIFICAT AVANCÉ EN NUTRITION ET HYGIÈNE VITALE

délivré à

DEFAGO Marion

Après avoir suivi l'intégralité du programme de 2ème année comportant 310 heures de formation menant au Diplôme de Nutrition et Hygiène Vitale, et passé avec succès l'examen oral du 21 juin 2024 conformément au règlement de l'Ecole avec les droits et prérogatives qui lui sont attachés

Lauréano RODRIGUES
Administrateur ENH SA



CERTIFICAT

2^{ème} Cycle

NUTRITION ET HYGIÈNE VITALE

délivré à

DEFAGO Marion

Après avoir suivi le programme de 1^{ère} année (320h), réussis les travaux pratiques, ainsi que les examens écrits du 23 juin 2023 notés au Procès verbal, conformément au règlement de l'ENH-Genève, avec les droits et prérogatives qui lui sont attachées.

Responsable pédagogique

La Direction

Le titre délivré à Genève, le 04.10.2023, s'inscrit dans le domaine des pratiques complémentaires telles que définies par la loi genevoise sur la santé K 103 et par son règlement K 3 02.03

CERTIFICAT

1^{er} Cycle

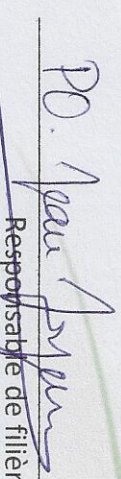
ANATOMIE PHYSIO-PATHOLOGIE

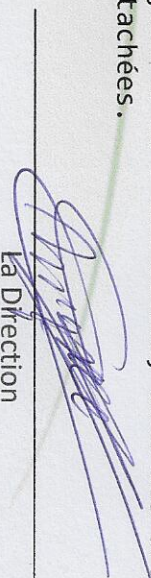
Tronc commun – Bases médicales

délivré à

DEFAGO Marion

qui a réussi les épreuves prévues de 1^{er} Cycle en Anatomie – Physiologie – Pathologies (180h) conformément aux exigences de l'ASCA (1^{er} cycle), aux critères RME, NVS et au règlement de l'ENH-Genève, avec les droits et prérogatives qui lui sont attachées.


Responsable de filière


La Direction



École de Nutrition Holistique
nourrir le corps, l'âme et l'esprit

CERTIFICAT

ETUDES APPROFONDIES DES PATHOLOGIES (3^{ème} cycle)

délivré à

DEFAGO Marion

Après avoir suivi l'intégralité du programme créditant 334 heures de formation menant au Diplôme de Nutrition et Hygiène Vitale, et passé avec succès l'examen du 28 juin 2024 conformément au règlement de l'École avec les droits et prérogatives qui Lui sont attachés

Jean-Pierre Morand

Président du conseil d'administration

Karine Bernard

Responsable de filière

Le titre délivré à Genève, le 9 octobre 2024, s'inscrit dans le domaine des pratiques complémentaires telles que définies par la Loi genevoise sur la santé K 103 et par son règlement K 3 02.03



Diplôme

Décerné à

Marion Defago

Ayant suivi la formation
Du 8 & 9 avril 2025

Madérothérapie *Corps*

Payerne, le 9 avril 2025

Jeannette Rios Garcia
Responsable qualité

Diana Cruz
Directrice et Formatrice

